

Frédéric MORVAN, *Les chevaliers bretons. Entre Plantagenêts et Capétiens, du milieu XI^e au milieu XIII^e siècle*, préface de Martin Aurell, Spézet, Coop Breizh, 2014, 359 p.

Frédéric Morvan a tiré deux livres de sa thèse de doctorat : la seconde partie, du point de vue chronologique, a été publiée il y a quelques années (*La Chevalerie de Bretagne au Moyen Âge, les hommes d'armes du duché de Bretagne de 1260 à 1341 : la formation d'une armée ducale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009) ; la première partie, parue en 2014, est l'objet de ce compte rendu. L'ouvrage rendra de grands services, non seulement en raison de la quarantaine de tableaux généalogiques établis par l'auteur (p. 249-290), mais également par la quantité de fonds d'archives que celui-ci a dépouillés (p. 299-304) – on ne saurait lui faire grief de n'avoir pas pu étendre ses recherches aux fonds britanniques ! Une fois de plus, la démonstration est faite qu'il est possible d'écrire l'histoire de la Bretagne aux XII^e-XIII^e siècles à partir des archives. L'objectif que s'est assigné F. Morvan est de suivre l'évolution de la chevalerie bretonne entre le milieu du XII^e et le milieu du XIII^e siècle, au moment où la Bretagne passe de l'orbite des Plantagenêt à celle des Capétiens (faut-il néanmoins, comme le fait l'auteur, p. 13, voir dans le succès des Capétiens la « victoire d'un modèle administratif centralisateur sur une vision politique fédéraliste » ?). Comment ont réagi les chevaliers bretons, quel camp ont-ils choisi, selon quelles modalités ? Dans cette perspective, l'auteur a adopté un plan strictement chronologique qui fait peut-être la part trop belle au récit. Sans doute était-il indispensable de raconter ce qui se passe ; mais le lecteur finit par être un peu désemparé par l'accumulation de noms, de faits et d'épisodes, dans lesquels l'auteur, certes, se meut avec une très grande aisance, mais qui demeurent assez hermétiques au lecteur qui n'aurait pas très précisément en tête l'histoire générale de la Bretagne et de toutes ces grandes familles – de ce point de vue, les cartes des p. 292-296 auraient pu être pensées différemment, de manière à aider davantage le lecteur. On peut également se demander s'il n'y avait pas moyen de s'attacher un peu plus à cette chevalerie bretonne en elle-même ; l'auteur l'a peut-être senti, car il a ajouté à la fin du livre une trentaine de pages qui se penchent sur les moyens économiques, la piété, « les mutations sociales et religieuses » qui marquent la période. De tous les points de vue, plutôt que de les expédier aussi rapidement, il aurait été sans doute intéressant de développer davantage ces aspects, car ces chevaliers bretons n'avaient pas pour seule perspective leur rapport au duc ; que celui-ci ait été un fidèle des Plantagenêt ou des Capétiens leur importait certainement, mais là ne s'arrêtait pas leur vie. Le reproche véritable qu'on peut adresser à l'auteur est pourtant ailleurs, dans le flottement de la définition qu'il donne du groupe qu'il étudie. Le titre de l'ouvrage, *Les chevaliers bretons*, est tout à fait explicite ; mais, par excès de prudence, F. Morvan a choisi d'adopter dans l'introduction l'expression d'« hommes d'armes », pour ne pas prendre parti dans les débats qui ont tourné autour des notions de « noblesse » ou d'« aristocratie ». Martin Aurell, dans la préface qu'il a donnée à l'ouvrage, note le caractère peu fréquent et original de l'expression ;

on peut même la juger incongrue. Par « hommes d'armes », ne faut-il pas entendre ceux qui combattent, quel que soit leur statut, et, dans un sens plus restreint, ceux qui, justement, n'appartiennent pas à la classe chevaleresque ? Or, dans l'ouvrage, il n'est justement question que des représentants de la classe chevaleresque, d'ailleurs très souvent chevaliers, plus rarement écuyers – la distinction, qui apparaît et se précise dans le courant du XIII^e siècle, aurait pu être étudiée. En outre, quand il n'est pas question des « hommes d'armes », l'auteur appelle les principaux chevaliers des « chefs de guerre » : là aussi, l'expression n'apparaît pas très heureuse, car ces chefs des grandes familles de la noblesse bretonne ne peuvent pas être réduits à leur seule dimension militaire. Il faut redire néanmoins tout l'intérêt qu'on trouvera à la lecture de ce livre.

Xavier HÉLARY

maître de conférences en histoire médiévale, Université de Paris-Sorbonne

Pierre-Yves LAFFONT (dir.) en collaboration avec Yvon PELLERIN, *Les élites et leurs résidences en Bretagne au Moyen Âge*, actes du colloque organisé par le conseil général des Côtes-d'Armor (Guingamp et Dinan, 28 et 29 mai 2010), Rennes-Saint-Brieuc, Presses universitaires de Rennes/Société d'Émulation des Côtes-d'Armor, coll. « Archéologie & culture », 2014, 238 p., ill. n. b. et coul.

Les deux ou trois dernières décennies ont vu un élargissement tout à fait considérable de notre connaissance de la société médiévale bretonne en général, et particulièrement de ses monuments civils et ecclésiastiques les plus notables. Il y a eu beaucoup de découvertes archéologiques importantes, grâce non seulement à l'archéologie préventive, mais aussi à plusieurs fouilles bien planifiées, menées souvent sur plusieurs saisons. Les aspects économiques et sociaux de la plupart des diocèses bretons ont été étudiés dans de récents ouvrages, pour tout ou partie de la longue période comprise entre le haut Moyen Âge et le Moyen Âge central, avec les thèses de Noël-Yves Tonnerre sur le Nantais et le Vannetais (1994), Joëlle Quaghebeur sur la Cornouaille (2000), Michel Brand'honneur sur le Rennais (2001), Stéphane Morin sur le Penthivère, le Goëlo et le Trégor (2010) et Patrick Kernévez sur le Léon (2011). Ils ont tous disséqué les relations entre l'autorité centrale des ducs et les détenteurs locaux du pouvoir, les comtes et leurs vassaux. En même temps, les vestiges médiévaux des grands châteaux comme Suscinio, La Hunaudaye, Nantes ou Fougères ont été réexaminés, à la faveur de travaux de consolidation ou de restauration entrepris pour les rendre accessibles au public, de même que les archives produites par les familles qui leur sont reliées. Beaucoup de monuments plus petits ont de la même façon attiré l'attention des universitaires et autres spécialistes des sociétés savantes locales et même, occasionnellement, des autorités publiques, à raison du riche patrimoine culturel qu'ils constituent pour la province.